

**DECISION SUR LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
MINISTÉRIEL SUR LE TOURISME ET L'AGENDA 2063**

Doc. EX.CL/862 (XXV) Add.2

Le Conseil exécutif,

1. **PREND NOTE** du Communiqué final de la réunion du Groupe de travail ministériel sur le tourisme tenue aux Seychelles en vue de définir les objectifs et la contribution du secteur du tourisme à la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ;
2. **ENTÉRINE** les recommandations contenues dans le Communiqué final du Groupe de travail ministériel sur le tourisme :
 - a) améliorer l'importance et le profil du tourisme dans les structures et les processus décisionnels de l'UA ;
 - b) rendre opérationnel le CTS sur les transports, les infrastructures transcontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme en tant que plateforme pour le développement du tourisme sur le continent ;
 - c) faire de l'Afrique la destination préférée des touristes ;
 - d) créer un label africain du tourisme ;
 - e) poursuivre les consultations sous les auspices de l'Union africaine en vue de renforcer le rôle du tourisme dans le développement politique et socio-économique du continent dans le cadre de l'Agenda 2063.
3. **FELICITE** le Groupe de travail ministériel sur le tourisme pour l'excellent travail accompli et les résultats concrets de leur réunion qui ont fourni des directives claires pour une stratégie de développement à long terme pour le secteur du tourisme en Afrique et en particulier pour son importante contribution à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique;
4. **NOTE AVEC SATISFACTION** la volonté des ministres du Tourisme de faire participer les organes délibérants de haut niveau de l'Union africaine au programme du secteur du tourisme sur le continent;
5. **DEMANDE** à la Commission de mettre en œuvre les recommandations du Groupe de travail ministériel sur le tourisme et présenter des rapports périodiques au Groupe de travail.